

Le monde bouge, la FNSEA veut bouger avec lui pour répondre aux défis du secteur

© 28/03/2018 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Construction des prix, attentes sociétales, climat, compétitivité... : les quelques 800 agriculteurs de la FNSEA, réunis en congrès à Tours du 27 au 29 mars 2018, ont consacré la première séance publique aux différents enjeux qui bousculent le monde agricole. A chaque séquence thématique, le syndicat avance ses positions. Dans la salle, des interrogations et craintes bien concrètes demeurent.



*Eric Thiroin,
secrétaire
général
adjoint de
la FNSEA,
aux côtés
de Bernard
Chevassus-
au-Louis,
président
de l'ONG
Humanité
et
biodiversité,
a présenté
les grandes
lignes du
"contrat de
solutions"
du
syndicat.
(©Terre-
net-Média)*

Construction du prix, montée en gamme, réponse aux attentes sociétales en matière de produits phytosanitaires, climat, numérique, compétitivité et réforme de la Pac : lors de la première séance publique de leur congrès 2018, les représentants de la FNSEA, réunis à Tours du 27 au 29 mars 2018, ont abordé les principaux enjeux auxquels sont confrontés les agriculteurs. « Le monde bouge. Bougeons ! » a introduit Christiane Lambert, pour son premier congrès en tant que présidente du syndicat.

Premier enjeu : **la construction des prix**, thème central des Etats généraux de l'alimentation et du projet de loi déposé par le Gouvernement. Tête de file de l'atelier 5 sur la plus **juste rémunération des producteurs**, **Serge Papin, président du groupe Système U, reste méfiant.** « **Ca va être compliqué. Il faudrait des prix référents pour que ce ne soit pas assimilé à des ententes.** »

A lire aussi >> [Loi alimentation et réforme SNCF - Un train législatif en double un autre, au détriment des agriculteurs](#)

« L'indicateur de coût de production ne doit pas être fabriqué par Leclerc ou Lactalis », a expliqué pour sa part Patrick Bénézit, secrétaire général adjoint de la FNSEA, enjoignant les représentants des interprofessions à faire vite. « Il faut aussi des indicateurs de coûts de production de la montée en gamme. « Le « sans » et le « avec » ont un prix ! »

Les conditions de la montée en gamme des produits agricoles français demandée par Emmanuel Macron inquiètent aussi. « Plus vert, c'est plus cher, ok. Mais cela doit se traduire dans les contrats, sous peine de voir nos efforts qualitatifs rémunérés au prix des produits standards », poursuit le syndicaliste.

Quelle structuration de la montée en gamme des produits ?

« Le seul label significatif de la montée en gamme, en France et ailleurs, c'est le bio », a rappelé Etienne Gangneron, responsable de la commission production biologique de la FNSEA. « Partout dans le monde, les consommateurs veulent des éléments de réassurance quand ils achètent un produit », explique Magali Sartre, directrice du développement durable chez Bel, citant les exemples du succès des démarches valorisant le pâturage, le « sans OGM », le bien-être animal ou les circuits courts.

Mais les agriculteurs s'interrogent : « comment se structurera cette montée en gamme ? La montée en gamme en France n'ouvrira-t-elle pas davantage la porte à l'importation de produits standards d'Amérique latine ou d'ailleurs ? »

Un « contrat de solutions » en attente d'avancées réglementaires

Quoi qu'il en soit, la meilleure prise en compte des attentes des consommateurs ne fait plus débat. C'est une nécessité. « Majoritairement, les consommateurs souhaitent une réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Il faut en tenir compte. D'où notre contrat de solutions », a poursuivi Eric Thiroin, secrétaire général adjoint et président de la commission environnement de la FNSEA. Un « [contrat de solutions qui recense aujourd'hui plus de 340 solutions concrètes](#) dans huit domaines différents, comme l'agronomie, la sélection variétale, le numérique, le conseil ou le biocontrôle. « L'Irstea et l'Inra ont validé ce contrat. Et quatre ministres veulent travailler avec nous sur ces solutions. » Mais certains congressistes restent inquiets. « Quelles solutions aurons-nous pour les impasses techniques actuelles ? »

La FNSEA attend beaucoup du Gouvernement pour faire évoluer certaines réglementations. « Le désherbage mécanique robotisé sera une solution à développer. Or un tracteur autonome sans cabine en plein champ est juridiquement interdit », a illustré Eric Thiroin. Les agriculteurs s'inquiètent aussi de l'agribashing croissant dans l'opinion publique. « Comment la France, avec autant de diplômés en Bac S, a développé une société aussi scientiphobe ? »

L'enjeu économique de la réforme de la Pac

Autre défi auquel est confrontée l'agriculture : le changement climatique. « La transition énergétique doit être source de revenus pour les agriculteurs », a insisté Olivier Dager, responsable du dossier énergie climat à la FNSEA. Mais, selon Christian de Perthuis, professeur à l'université Paris-Dauphine, « la question est de savoir comment les agriculteurs vont pouvoir produire de l'énergie bas-carbone ». Devant les représentants de la filière oléoprotéagineuse ayant largement contribué au développement de la filière biocarburant, l'universitaire n'a pas hésité à critiquer le bilan carbone « mitigé » des biocarburants de première génération. Une critique suscitant de nombreuses réactions dans la salle. Selon lui, la méthanisation et l'agroforesterie offrent un bien meilleur potentiel. Ceci dit, les ambitions ne cachent pas les difficultés sur le terrain pour développer la production d'énergie. « A quand une simplification des dossiers d'instruction de méthanisation ? Comment réduire les délais d'implantation ? »

Enfin, à quelle sauce seront mangés les agriculteurs avec la réforme en vue de la Pac. Une réforme qui n'aura jamais été aussi incertaine : non seulement le Brexit qui doit être finalisé dans un an, laisse pour l'heure une dizaine de scénarios différents de réduction du budget européen, et donc de budget pour la Pac. « La réforme est une échéance capitale pour les agriculteurs, a rappelé Luc Vernet, du think tank Farm Europe. « En Europe, les aides de la Pac représentent en moyenne 40 % du revenu des agriculteurs. »

Selon lui, la Pac sera un « mix entre des paiements directs nécessaires et des soutiens à des outils assurantiels. » A moins que, en vertu de la plus grande subsidiarité proposée par la Commission européenne aux Etats membres, la France ne choisisse de ne fonder son application de la réforme que sur le verdissement ?

Là encore, il n'en faut pas beaucoup pour susciter les inquiétudes des congressistes. « Comment passer d'une Pac orientée sur le contrôle et la sanction à une Pac privilégiant le conseil et l'accompagnement ? » Et un autre agriculteur de questionner ironiquement : « La subsidiarité proposée par Bruxelles sera-t-elle identique à celle octroyée aux Pays-Bas concernant la directive nitrates ? »

Jeudi 29 mars, pour la dernière demi-journée du congrès, le ton devrait être plus syndical encore devant un ministre de l'agriculture attendu au tournant sur de nombreux points.

A lire aussi >> [Loi alimentation et réforme SNCF - Un train législatif en double un autre, au détriment des agriculteurs](#)